



La lettre mensuelle

JUILLET-AOÛT 2003

du comité

ATTAC-54

Les prochains rendez-vous

Réunions-débats

■ **Lundi 1^{er} septembre 2003**
à la MJC Henri-Bazin, Nancy ⁽¹⁾
«La Sécurité sociale»,
avec Bernard FRIOT.

■ **Lundi 6 octobre 2003**
à la MJC Henri-Bazin, Nancy ⁽¹⁾

Réunions mensuelles

■ **Mercredi 17 septembre à 20 h 30,**
au local de Sud-PTT, Nancy ⁽²⁾.

■ **Mercredi 15 octobre à 20 h 30,**
au local de Sud-PTT, Nancy ⁽²⁾.

(1) 47, rue Henri-Bazin - Nancy
(2) 76, rue de la Hache - Nancy

Les journées nationales de l'UMP auront lieu à Nancy les 22 et 23 septembre. Ce sera l'occasion d'exprimer ce que nous pensons de la politique du gouvernement Raffarin. Nous vous tiendrons au courant.

Pour nous contacter

Comité ATTAC-54

76, rue de la Hache

54000 NANCY

Tél. 03.83.35.94.94

Fax 03.83.35.95.00

E-mail : attac.54@laposte.net

Site internet : attac54.org

Permanence : tous les mercredis
de 17 h à 18 h



Lettre aux adhérents

L'année scolaire écoulée aura été riche en événements : politique régressive du gouvernement Raffarin (fiscalité, retraites, privatisations, absence de politique de l'emploi), intervention armée de grandes puissances en Irak, poursuite du projet global de mondialisation du libéralisme avec ses habituels sommets mondiaux (G8, OMC, Davos). Notre comité a tenté, dans la mesure de ses moyens, d'agir contre ces régressions, tout en poursuivant son travail d'éducation populaire par le biais de l'information et de la réflexion.

Pour la rentrée et au-delà, outre la poursuite du travail dans les commissions existantes, plusieurs objectifs ont été définis comme prioritaires : une campagne contre l'AGCS et la réunion de l'OMC à Cancun en septembre, la dénonciation des paradis fiscaux au Luxembourg en octobre, et la préparation d'un «Forum social local» en Meurthe-et-Moselle en 2004, en s'appuyant sur notre présence dans le comité de grève nancéen issu du mouvement des enseignants.

En outre, pour gagner en efficacité et permettre à chacun de trouver sa place, l'Assemblée générale annuelle 2003 et le Conseil d'administration du mois de juin dernier ont réorganisé le fonctionnement du comité ATTAC-54 :

– *La réunion-débat est maintenue le premier lundi de chaque mois à la MJC Bazin. Elle sera désormais consacrée entièrement à un exposé suivi d'un débat sur un thème donné. Suivant le thème, il pourra être fait appel à un intervenant extérieur, mais l'appropriation du sujet par l'un d'entre nous reste la règle générale. En prévision de la «réforme» annoncée pour la rentrée, le débat du lundi 1^{er} septembre portera sur la Sécurité sociale, avec Bernard Friot.*

– *Une réunion mensuelle «Vie du comité» aura lieu le troisième mercredi de chaque mois au local de SUD-PTT : débats sur l'actualité, définition et préparation des actions, compte rendu du travail des commissions, rapport du CA, etc.*

– *Le Conseil d'administration verra ainsi sa charge de travail réduite et pourra mieux jouer son rôle : suivi de la trésorerie, prises de position politique, organisation des réunions mensuelles. Ses réunions sont ouvertes à tous.*

– *Des week-ends ou cycles de formation sur différents thèmes seront organisés conjointement avec les membres fondateurs et d'autres comités voisins. D'ores et déjà, des responsables de formation vont commencer à les préparer. N'hésitez pas à suggérer des thèmes, des formateurs, etc.*

Enfin, pour pérenniser notre action, amplifier notre influence et faire fonctionner le comité, il est indispensable d'augmenter le nombre d'adhérents. Nous étions 320 adhérents à la fin de l'année 2002, mais beaucoup n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour 2003. Nous les appelons à le faire le plus rapidement possible. Nous appelons aussi chaque adhérent à essayer de faire au moins une adhésion dans son entourage. Enfin, nous allons organiser des réunions de présentation d'ATTAC dans des villes de Meurthe-et-Moselle où nous n'avons encore jamais été visibles.

Bonne rentrée militante à toutes et à tous.

*Pour le Conseil d'administration,
Nicolas Cléquin*

Compte rendu de la réunion mensuelle du 2 juin 2003

Environ 20 participants.

Bilan de la semaine d'action contre le G8

Le bilan est mitigé. Si la projection du film *Rêves d'usine* et le débat qui s'ensuivit attirèrent beaucoup de monde, ce ne fut pas le cas de la conférence-débat animée par Gustave Massiah, de la projection du film sur le RMI et de la soirée au Totem.

La manifestation ne rassembla pas beaucoup de monde, même si la presse en fit un écho favorable. Peu d'organisations syndicales étaient représentées, même quand elles faisaient partie du collectif. L'exposition itinérante n'a pas eu un grand succès, peu de livres ont été vendus.

Beaucoup d'affiches ont été recouvertes immédiatement. Les seules qui ont tenu sont celles qui étaient collées sur des endroits non autorisés (à noter que nous sommes menacés d'un PV de 100 E par affiche).

En revanche, les débats organisés furent de qualité, et nous avons pu remplir deux bus et demi pour Annemasse, ce qui est un succès.

Du point de vue financier, il n'y a pas eu de perte. La vente des tee-shirts et les bons de soutien ont permis d'équilibrer les comptes de la semaine d'action. Les bus devraient être rentabilisés quand les organisations signataires auront versé leur participation.

ATTAC-54 sur les ondes

Tous les mois, ATTAC-54 s'exprime sur les ondes de **RADIO-CARAÏBES**,
(radio associative du Haut-du-Lièvre)

dans une émission intitulée
**«D'autres mondes
sont possibles»**

le dernier mercredi du mois,
de 19 h à 20 h

FM 90.7

► Prochaine émission :
mercredi 24 septembre

La manifestation d'Annemasse

La manifestation s'est déroulée sans heurts avec les forces de l'ordre, malgré une tentative évidente des pouvoirs publics – qui nous perçoivent sans doute comme un danger – de criminaliser le mouvement et de générer une psychose (fouilles, hélicoptères, etc.).

Elle a rassemblé environ 100 000 personnes, venant le plus souvent de France ou des pays limitrophes. Il semble que les événements de Gênes aient engendré une certaine démobilisation par peur des violences.

Deux points négatifs à relever : le cortège était coupé de la population, du fait qu'il empruntait l'autoroute ; la manifestation manquait de slogans, de fond sonore.

Côté positif, la forte présence d'ATTAC dans le cortège, ce qui a été répercuté dans les médias. Ces manifestations ont un impact certain : une part croissante de la population associe ATTAC à ces grandes manifestations altermondialistes et, d'après une enquête récente, 60 % de la population serait opposée au G8.

L'actualité sociale

Le gouvernement engage une lutte sans précédent contre les acquis sociaux.

– **Décentralisation dans l'enseignement et autonomie des universités.** Si les projets sont reportés à la rentrée, ils ne sont pas abandonnés. Le report est sans doute une tactique pour faire croire à un acquis des luttes, afin de démobiliser les salariés.

Ces projets visent à donner plus de pouvoirs aux régions et aux présidents d'universités. Ces derniers se verraient dotés d'un budget englobant le personnel et les dépenses de fonctionnement ; ils pourraient ainsi diminuer les emplois pour accroître les dépenses de fonctionnement.

La mobilisation a été très forte sur la décentralisation, plus faible sur l'enseignement supérieur. A Nancy II, il n'y eut que 30 personnes (sur 800) à la première AG, et à Nancy I, 65 personnes à la dernière.

Un éclaircissement sur le projet de loi de décentralisation est à faire. Il faut comprendre pour mieux combattre, car la décentralisation n'est pas en soi une mauvaise chose.

– **Le RMA** («revenu minimum d'activité»), nouvelle appellation du RMI appelé à être plus décentralisé, est une nouvelle

attaque contre les salariés du privé. Le volant «insertion» se fera désormais dans le secteur privé et concurrencera les «smicards». Il faudrait mettre en route une pétition contre ce projet, contacter des associations comme AC!, Droits Devant, le DAL, etc.

– **Sur les retraites**, une campagne de désinformation est organisée. Le projet de loi affaiblit considérablement le système par répartition, en obligeant, sous peine de misère, à recourir aux assurances privées : pouvoir travailler 42 ans relèvera de l'exploit...

En outre, le gouvernement minimise les effets sur le montant des pensions futures. Il prétend introduire des mesures avantageuses, comme le rachat des années d'études, mais fixe des conditions telles que cela frise l'escroquerie.

De même, le gouvernement présente comme une avancée la diminution (de 10 à 5 %) du taux de décote dans le privé, alors que, dans le même temps, il introduit des mesures qui réduisent fortement le montant des pensions futures.

– **Le rôle d'ATTAC dans ces luttes.**

D'abord, un travail d'explication de la politique néo-libérale. Fournir de l'information est une forme d'action porteuse, même si les résultats ne sont pas immédiats. Si les projets de loi passent, le terrain sera mieux préparé pour les luttes futures (abrogation de ces lois, réforme de la Sécurité sociale, AGCS, etc.).

Ensuite, un travail de fédération. Le gouvernement joue sur le corporatisme et la division pour miner le mouvement. De par son statut associatif, ATTAC peut transcender ces enjeux et pousser au rassemblement par un travail d'explication. Il faudrait qu'elle travaille aussi à la mobilisation des chômeurs, dont beaucoup ne sont pas syndiqués.

La lutte contre la réforme des retraites pourrait mûrir, se fédérer au niveau européen. On peut aussi continuer à intervenir auprès des élus et décideurs locaux, même si cela n'a pas encore donné beaucoup de résultats jusqu'à présent.

Il serait bon d'autre part qu'ATTAC-54 décentralise son action hors de l'agglomération nancéienne (Pont-à-Mousson, Lunéville, etc.).

Compte rendu de la réunion mensuelle du 7 juillet 2003

La vie du comité ATTAC-54

■ **Une nouvelle formule de réunions** est mise en place à la rentrée. Celle du premier lundi du mois sera entièrement consacrée à l'étude d'un thème, peut-être conjointement avec «Les Amis du *Monde Diplomatique*», avec un exposé suivi d'un débat. Réunion de rentrée : lundi 1^{er} septembre, sur l'assurance-maladie, avec Bernard Friot. Une autre réunion aura lieu le troisième mercredi de chaque mois, au local de SUD (76, rue de la Hache) : débats sur l'actualité, préparation des actions, suivi des commissions, et tout ce qui concerne la vie du comité.

■ **attac54.org** est notre nouveau site internet. Chacun peut y participer. A terme, la lettre mensuelle y paraîtra aussi. Il est prévu une rubrique «liens amis». Proposition : pourquoi n'y aurait-il pas aussi des liens vers les sites de ceux auxquels nous nous opposons ?

■ Objectifs pour la rentrée.

a) Il faut chercher à s'étendre en Meurthe-et-Moselle, organiser des débats dans des villes où ATTAC n'est pas présent (Pont-à-Mousson, Lunéville, Briey...), essayer de créer de nouveaux groupes ATTAC.

b) Un courrier sera envoyé aux élus pour les inciter à faire déclarer leur collectivité territoriale «hors zone AGCS» (voir enca-

dré page suivante). Un groupe de travail pourrait être créé sur ce thème.

c) Nous envisageons l'organisation d'un «Forum social local» à Nancy à l'automne 2004, avec l'idée de créer des liens avec d'autres organisations ; chaque association ou syndicat pourrait se saisir d'un thème et le traiter.

■ **La commission «Visibilité»** prépare des «kits de survie» pour les adhérents : argumentaires sur ATTAC, les paradis fiscaux, l'AGCS, la dette du Tiers-monde, la taxe Tobin.

Informations diverses

– Une action de soutien à José Bové est envisagée pour le 14 Juillet.

– Les journées nationales de l'UMP se tiendront à Nancy fin septembre. Une réaction devrait être organisée.

– Un «Forum social» aura lieu à Saint-Denis du 12 au 16 Novembre.

– Une information est donnée sur les conséquences d'un avenant à la convention sur le chômage, qui va réduire la durée d'indemnisation de plusieurs centaines de milliers de chômeurs (voir encadré ci-dessous). Proposition est faite d'ajouter le thème de la protection sociale dans les «kits de survie» préparés par la commission «Visibilité».

Le débat : «L'hégémonie américaine»

Eric Florindi nous présente un exposé sur ce thème. Selon lui, la politique américaine représente un véritable danger pour la planète, en particulier le concept de guerre préventive contre le terrorisme : la lutte contre celui-ci est utilisée pour justifier une croisade. L'histoire des Etats-Unis est d'ailleurs jalonnée de génocides et de violations des droits de l'homme.

Un projet militaire existe pour compenser la défaillance économique et vassaliser les partenaires occidentaux. Bush se permet des actes qu'aucun chef d'Etat occidental ne se permet. Eric voit dans les Etats-Unis un Etat fasciste.

Il pose la question ainsi : la lutte contre l'hégémonie américaine ne doit-elle pas être une priorité ? Une Europe tournée vers le social ne peut-elle être un moyen de faire échec à l'hégémonie américaine ?

Cet exposé suscite diverses réactions.

– Les USA ne sont pas un Etat fasciste. Il ne faut pas oublier le peuple américain. Il y a une tradition de gauche et de luttes sociales, dans des conditions difficiles.

– L'équipe au pouvoir nie toute institution internationale, à la différence de Clinton.

– Les USA sont-ils en crise ? Oui, sur le court terme (écroulement de la bourse, précarisation de l'emploi). Sur le long terme, on ne sait pas. Peut-être sont-ils en train de gagner une course à l'innovation technologique.

– Economiquement, nous dépendons beaucoup des USA, qui font vivre de nombreuses entreprises dans le monde. Il faudrait acquérir une indépendance par rapport à ces entreprises.

– S'il y a barbarie, ce n'est pas propre aux USA, mais au capitalisme. Il faut prendre garde à ne pas faire d'anti-américanisme. L'ennemi, c'est le capitalisme, pas le peuple américain.

– On n'est pas contre une nation, et c'est d'autant plus vrai à une époque où les capitaux sont de plus en plus transnationaux.

– Capitalisme et nationalisme sont deux plaies. On ne peut pas jouer la carte du nationalisme européen contre les USA. Il vaut mieux être solidaires du peuple.

– Il ne s'agit pas de nationalisme, mais il faut soutenir le peuple américain en luttant contre la marchandisation du monde, et en repensant l'économie libérale.

– Ce ne sont pas les Américains qui sont fascistes, mais l'équipe de Bush qui fait passer la force avant le droit.

Après les retraites, avant l'assurance-maladie

Haro sur les chômeurs !

Avec la caution de trois syndicats, environ 800 000 chômeurs vont être privés d'une partie de leurs droits à partir du 1^{er} janvier prochain.

Un avenant à la convention UNEDIC, signé en décembre 2002 par le MEDEF, la CFDT, la CFTC et la CGC, réduit la durée d'indemnisation de certaines catégories de chômeurs. Applicable au 1^{er} janvier 2004, cette mesure s'appliquera non seulement aux futurs chômeurs, mais aussi à ceux qui seront alors en cours d'indemnisation.

Ainsi, au 1^{er} janvier prochain, environ 400 000 chômeurs, actuellement indemnisés, cesseront brutalement de percevoir leurs allocations, perdant ainsi jusqu'à 8 mois d'indemnités. Et, après cette date, ce seront chaque mois plusieurs dizaines de milliers d'autres – environ 400 000 encore en 2004 et 2005 – qui, eux aussi, arriveront prématurément au terme de leur période d'indemnisation, huit mois avant la date prévue initialement.

Il faut bien trouver l'argent où on peut, la dernière convention UNEDIC – celle qui a inventé le PARE – ayant baissé les cotisations patronales !

Autre conséquence : un nouveau «grignotage» de la protection sociale, au profit d'un système à deux vitesses – assistance minimale pour les uns, assurance individuelle pour les autres –, et quelques perspectives intéressantes pour le patronat : «*Le nombre de chômeurs non indemnisés s'envolera et, les formations étant de plus en plus inaccessibles, ils seront sans doute contraints de s'inscrire au RMI. Puis au RMA, ce qui fournira un vivier de main-d'œuvre bon marché aux employeurs, qui, si le projet de RMA est adopté en l'état, ne déboursezont que deux euros de l'heure pour les payer.*» (Politis, juin 2003)

ATTAC-54 et la commission consultative de la CUGN

Alain Bienaimé a participé, au nom du comité ATTAC-54, à la réunion de la commission consultative de la Communauté urbaine du Grand Nancy, le 14 avril dernier.

Qu'est-ce que la Commission consultative ?

Selon André Rossinot, président de la CUGN, et Henri Bégorre, animateur de la commission, «*la CUGN souhaite renforcer la participation des habitants à la vie publique du Grand Nancy. [Il s'agit de] concilier une cohérence d'agglomération et une gestion de proximité, permettre une meilleure prise en compte des aspirations des habitants, préserver une citoyenneté communale tout en favorisant l'émergence d'une citoyenneté d'agglomération.*»

Pour ce faire, trois instances ont été créées : un «Conseil de développement», dont la vocation est de «*suggérer, proposer et interpellier sur l'ensemble des sujets concernant la vie de la Communauté*» ; un «Comité de développement durable» ; une «Commission consultative», instituée par la loi depuis plusieurs années, et qui doit «*prendre en considération les attentes des usagers en matière de services publics, que ceux-ci soient exploités en régie ou par délégation de service public*».

La commission consultative est composée de 17 élus, désignés par le Conseil de Communauté, et de 17 représentants d'associations. Elle est organisée en 4 groupes de travail : ordures ménagères

et distribution d'énergie, hydraulique urbaine, services culturels, sportifs et de loisirs, déplacements.

La participation d'ATTAC-54

La commission «Collectivités locales» du comité ATTAC-54 s'est donné comme objectif de réfléchir à la question suivante : «*Comment lutter contre les incidences de la mondialisation libérale dans les collectivités locales ?*». Elle travaille depuis plusieurs années sur la question des transports urbains dans l'agglomération nancéenne. C'est la raison pour laquelle le comité ATTAC-54 a accepté de participer à la Commission consultative de la CUGN, dans le groupe «Déplacements», et m'a mandaté pour le représenter (voir notre *Courrier mensuel* de septembre 2002).

L'intervention du représentant d'ATTAC

Lors de la réunion de la Commission consultative du 14 avril, j'ai fait l'intervention suivante. «*Mon intervention concerne le champ de la réflexion de cette commission "Déplacements". Celle-ci se réunit pour la première fois en 2003, après deux faits marquants, l'un de caractère politique, le résultat du premier tour de l'élection présidentielle, l'autre de caractère plus local, "l'affaire du tram".*

Cela fait que nous sommes face à deux défis, pour reprendre un terme utilisé par M. Rossinot lors de l'installation de la commission, le 14 février dernier.

Premier défi : il est posé par le séisme politique de l'an dernier. Qu'ont dit les électeurs ? Qu'ont dit ceux qui se sont dépacés pour voter et ceux, nombreux, qui se sont abstenus ? Ils ont envoyé un message fort aux partis traditionnels, de droite comme gauche, c'est-à-dire à vous aussi, élus de la CUGN. Ils vous ont dit : "Vous êtes loin des préoccupations populaires, vous ne faites absolument pas ce que vous aviez dit que vous feriez, vous agissez plus pour vous-mêmes, pour votre parti, que pour répondre aux problèmes des gens".

Cela veut dire qu'il faut désormais faire de la politique autrement, en faisant participer davantage les citoyens. D'où l'exigence de démocratie participative, d'où l'engagement de tous les partis de mettre en œuvre une démocratie de proximité, et c'est ce que vous avez fait, entre autres, en mettant en place cette commission.

Le défi est simple, il ne peut être autre : les élus doivent cesser de se considérer comme les seuls dépositaires du pouvoir local, ils doivent le partager avec les représentants du mouvement social, dont nous faisons partie.

Ma première question est donc : êtes-vous d'accord avec cette analyse ? Si oui, que nous proposez-vous pour nous permettre, avec vous, de réfléchir, de décider des orientations de la politique des déplacements dans l'agglomération, et pas seulement de nous consulter sur l'emplacement de telle ou telle station ou sur la mise en sens unique de telle rue ?

Monsieur Bégorre a répondu : «*C'est le Conseil de développement qui travaille sur les orientations politiques. Le rôle de ce groupe de travail est d'examiner le fonctionnement quotidien des transports, dans le but de l'améliorer*».

J'ai indiqué qu'il était difficile de séparer les deux. Un élu est intervenu dans le même sens, en affirmant la nécessité de réfléchir aux questions de fond.

Mais je me suis abstenu de faire la deuxième partie de mon intervention, qui concernait le tram : j'aurais été hors sujet en disant que l'affaire du tram est une illustration de la politique ultra-libérale mise en œuvre dans l'agglomération et ailleurs depuis les années 80, et en demandant de remettre en question la délégation du service public à une entreprise privée pour envisager un retour à la gestion directe par la collectivité publique.

A suivre...

Alain Bienaimé

AGCS : ATTAC-54 écrit aux élus locaux

Depuis sa création, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a pour objectif de transformer en marchandises l'ensemble des activités humaines. En particulier, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), négocié depuis plusieurs années dans le plus grand secret, vise à ouvrir à la concurrence commerciale toutes les activités de service (éducation, santé, culture, transport, banque, assurance, poste, tourisme, eau, énergie, etc.).

Cela revient à livrer au marché, c'est-à-dire aux sociétés multinationales, des activités qui, compte tenu de leur caractère d'utilité publique, relèvent du service public. Cela revient en outre à retirer aux Etats le droit de mettre en place des lois sociales, sanitaires, environnementales destinées à protéger les travailleurs, les consommateurs, les citoyens. C'est un recul de la démocratie.

Mais rien n'est encore signé. Comme pour l'Accord Multilatéral sur l'Investissement il y a quelques années, on peut résister à cette nouvelle avancée du libéralisme mondialisé. C'est l'un des objectifs prioritaires d'ATTAC pour les mois qui viennent.

C'est ainsi que le comité ATTAC-54 a écrit à de nombreux élus de Meurthe-et-Moselle pour les alerter sur les dangers de l'AGCS, leur proposer une information et les inciter à résister. Il leur est notamment proposé de déclarer symboliquement leur collectivité territoriale «hors zone AGCS», ce qu'un certain nombre de régions, départements ou communes de France ont déjà fait.